



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	310662	Numéro	T10605
Adresse du site	35, rue Montera	Hauteur	R + 10 (32,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences LTE 700/2100 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/03/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/10/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	02/12/2018
Historique et contexte	Accort v3 en CCTM du 11/02/2016

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 et 2100 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	9°
Estimation	0° < 2V/m ; 140° < 4V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 azimut 140°
Divers	Établissement particulier < 1V/m à 1,50 m du sol.		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	37,64 m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m	Estimation en % de la valeur limite
CRECHE COMMUNE DE PARIS	33 B Rue Montera	R+0	Oui	50.3 m	inférieur à 1V/m	inférieur à 2%

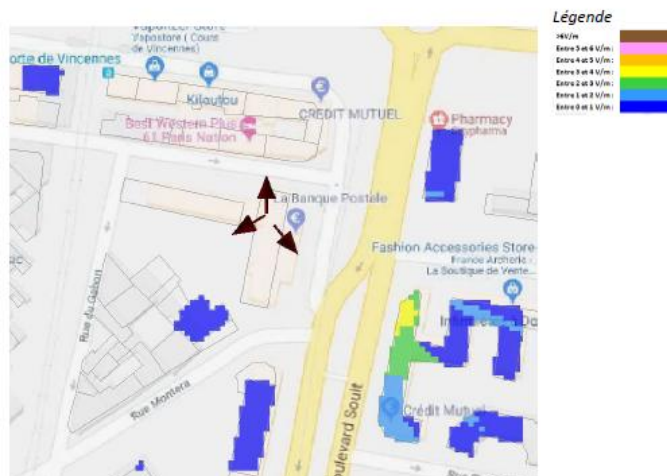
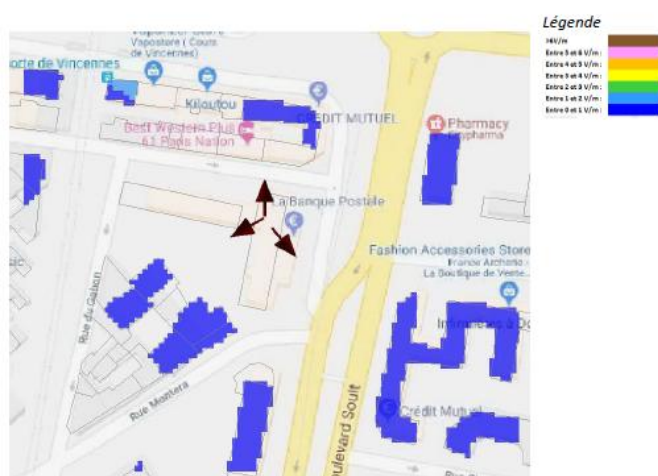
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

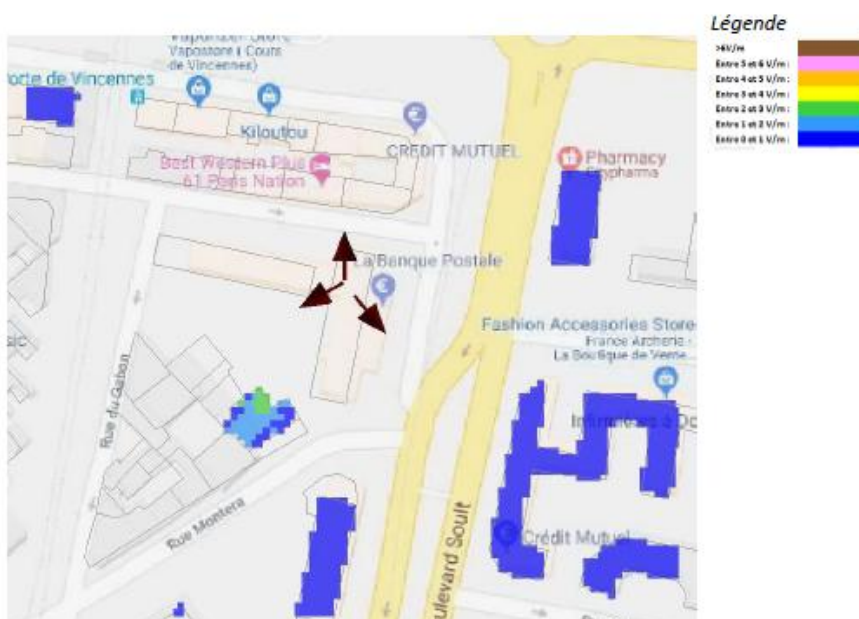


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



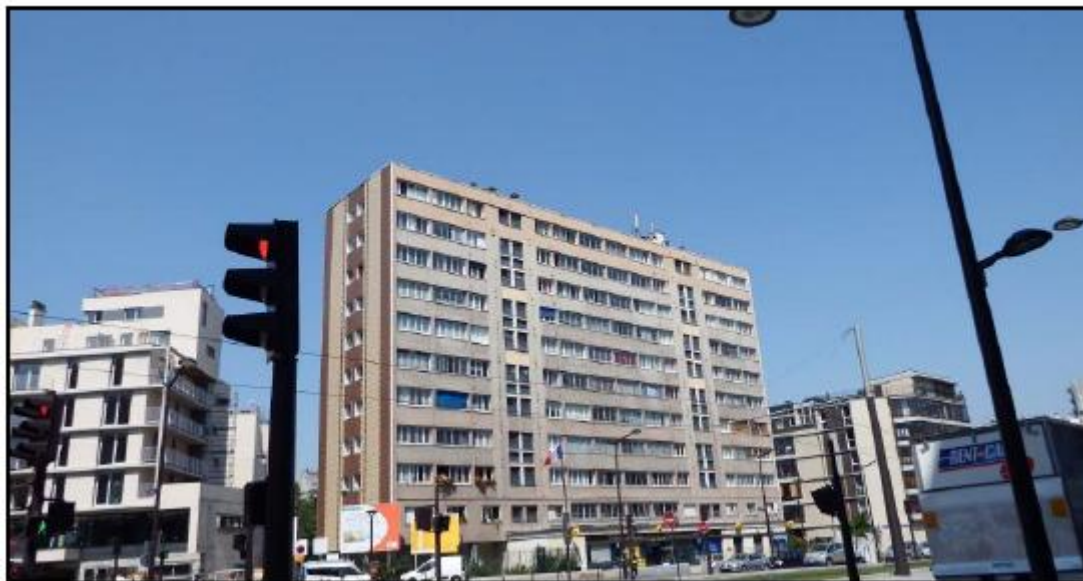
	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	25,5 m	25,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible





Vue des Azimuts

